

Charte documentaire

Centre de documentation de la MSH
de Clermont-Ferrand



maison des sciences
de l'homme

Table des matières

1. PREAMBULE.....	3
2. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET DOCUMENTAIRE	3
La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand	3
La bibliothèque de la MSH.....	4
3. LES MISSIONS ET PUBLICS DU CENTRE DE DOCUMENTATION	4
Les missions.....	4
Les publics	6
4. LES COLLECTIONS	6
Les collections générales	6
Les fonds spécialisés à vocation patrimoniale.....	7
Les fonds recherche.....	8
5. LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS D'IMPRIMES	8
Couverture chronologique et disciplinaire	8
Procédure d'acquisition et modes d'entrée	9
Dons.....	9
Supports, types de documents, exemplaires, langues.....	9
Les modes de conservation et le désherbage.....	9
6. LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS D'ARCHIVES	10
Fonds d'archives privées.....	10
7. L'ACCES AUX COLLECTIONS ET LEUR VALORISATION	11
Les différents modes d'accès	11
La valorisation des collections	11

1. Préambule

Cette charte a pour objectif de formaliser et d'explicitier les grands principes de la politique documentaire du centre de documentation de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand, en ce qui concerne l'ensemble de ses collections imprimés et archives et supports numériques au regard **de son histoire et des publics accueillis. Elle a été rédigée de manière concertée avec la plateforme des humanités numériques, ArchiTeX, dont les activités sont en interaction forte avec celle du centre de documentation.** Elle témoigne aussi de la volonté de contribuer aux démarches en cours ou à venir de coopération, voire de mutualisation documentaire, à l'échelle locale. Il s'agit également d'un document d'orientation qui présente les projets qui doivent encore être mis en œuvre. Cette charte est destinée à être mise à jour autant que nécessaire, en fonction des évolutions que connaîtront la Maison des Sciences de l'Homme et le paysage de la recherche en sciences humaines et sociales dans lequel elle s'inscrit.

2. Environnement institutionnel et documentaire

La Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand

La Maison des Sciences de l'Homme est une Unité d'Appui et de Recherche (UAR 3550). En mai 2004, elle obtient le label du Réseau National des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMSH) et adhère à sa charte, ce qui signe un partenariat fort entre le Gis RnMSH, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Université Clermont Auvergne (UCA) et les acteurs territoriaux. Cette reconnaissance permet de rassembler en un seul lieu les 15 laboratoires en Sciences Humaines et Sociales pour créer de nouvelles synergies et unifier le paysage scientifique en SHS. La MSH est placée sous la tutelle de l'Université Clermont Auvergne et du CNRS.

Rattachée aux instituts de Lettres, Langues, Sciences humaines et sociales et de Droit, économie et gestion de l'UCA, la MSH de Clermont-Ferrand a pour missions de fournir des services aux laboratoires de recherche en SHS du site clermontois (gestion financière, espaces de travail mis à disposition, véhicules, plateformes informatiques, centre de documentation...), de stimuler et structurer la recherche interdisciplinaire en SHS, de développer les liens entre SHS et domaines scientifiques et d'assurer le rayonnement des SHS du site y compris par la valorisation de la recherche. En ce sens, la MSH est un interlocuteur privilégié des collectivités locales avec qui elle collabore (région, conseil départemental, ville...). Elle met à disposition des chercheurs des services (informatique, documentation, logistique, gestion...), des plateformes techniques homologuées (dans le domaine de la géomatique, des humanités numériques, de l'audiovisuel, des données quantitatives...), des Presses universitaires.

Les missions de la MSH se résument par la doctrine dite des « 5 i » :

- Promouvoir l'interdisciplinarité
- Favoriser les dynamiques interinstitutionnelles
- Encourager les collaborations internationales
- Développer son implantation territoriale
- Affirmer une identité scientifique propre

Les programmes de recherche de la MSH sont rassemblés autour de deux axes interdisciplinaires : « Territoire, environnement, adaptation » et « Ruptures, révolutions, innovations

La bibliothèque de la MSH

La bibliothèque de la MSH a été créée en 2001, lors de l'implantation de la Maison de la Recherche, rue Ledru, pour soutenir le projet scientifique ainsi que les activités de recherche des laboratoires en SHS. **Dès le départ voulue comme un lieu favorisant l'interdisciplinarité grâce au regroupement des collections documentaires des laboratoires**, elle a évolué vers la mise à disposition de corpus documentaires au service de la recherche en étroite collaboration avec la plateforme des Humanités Numériques ArchiTeX. C'est une bibliothèque associée à la Bibliothèque Universitaire (BU de l'UCA) qui collabore également avec les bibliothèques spécialisées du territoire en lien avec ses champs disciplinaires.

La bibliothèque de la MSH en quelques chiffres :

- 30000 documents dont plus de la moitié sont des documents patrimoniaux ;
- 250 m², 20 places assises, des postes informatiques et un numériseur ;
- 30 heures d'ouverture par semaine sur 40 semaines par an ;
- Entre 300 et 500 prêts par an en moyenne sans compter les consultations sur place (une grande partie des collections n'est pas prêtable). Prêts longue durée (3 mois renouvelables) ;
- 2000 à 3000 euros dépensés chaque année en acquisitions. Les collections sont aussi alimentées par les achats effectués par les laboratoires de recherche déposés ensuite à la bibliothèque, ainsi que par des dons.

3. Les missions et publics du centre de documentation

Les missions

En tant que bibliothèque propre à la MSH (UAR 3550) et bibliothèque au service des laboratoires hébergés par la MSH, **la bibliothèque est à la fois un lieu de ressources documentaires au service de la recherche en lettres et sciences humaines mais aussi un lieu de recherches et d'expérimentation qui s'appuie sur sa participation à la plateforme ArchiTex (Humanités numériques).**

Elle met à disposition toute la documentation et les corpus scientifiques nécessaires aux projets de recherche en cours et a pour objectif de contribuer à la mission d'interdisciplinarité de la MSH par le biais de sa politique d'acquisition. En lien avec l'UCA, les PUBP, les écoles doctorales LLSH et DEM et le réseau national des MSH, elle assure les missions suivantes :

Constitution et conservation des collections

- Acquérir, collecter, gérer, communiquer les ressources documentaires papier et électroniques nécessaires aux activités de recherche menées au sein de la MSH et de ses laboratoires (soutien aux axes de recherche de la MSH et aux projets de recherche menés au sein des laboratoires)

- Acquérir, collecter, gérer, communiquer les fonds d'archives nécessaires aux activités de recherche de la MSH (fonds d'archives privés donnés à l'université et fonds d'archives scientifiques.)
- Mettre à disposition des personnels de la MSH toute la documentation nécessaire à leur activité professionnelle d'appui à la recherche.
- Constituer et mettre à jour une collection d'ouvrages de références papier et électroniques en lettres, sciences humaines et sociales
- Développer, conserver et valoriser les fonds spécialisés à vocation patrimoniale en s'appuyant sur les outils numériques, en particulier ceux des grandes infrastructures nationales (Abes, HumaNum, CCFR).
- Conserver et mettre en valeur toutes les publications des Presses universitaires Blaise-Pascal depuis leur origine.

Diffusion et valorisation des collections

- Favoriser l'usage des collections par les chercheurs au moyen de leur description dans les catalogues collectifs nationaux (Sudoc, Calames) et par l'amélioration de la visibilité des fonds grâce à aux outils et acteurs nationaux (CollEx-Persée, CCFR).
- Promouvoir une politique de numérisation et de mise en ligne de ses collections.
- Faire connaître la bibliothèque et ses collections à un large public par le biais de participation à des actions nationales (fête de la science) et par des visites et par la réalisation d'expositions.
- Faire la promotion du centre de documentation et de ses collections à travers les outils de communications suivants : Carnet Hypothèses Convergence, compte Twitter de la MSH.

Services

- Mettre à disposition un lieu de travail calme et convivial pour les chercheurs.
- Offrir un service de prêts longue durée adapté à l'utilisation de la documentation sur le temps long de la recherche.
- Proposer un service de recherches documentaires spécialisées sur place et à distance.
- Offrir un point d'accès aux ressources électroniques comme les bases de données et/ou périodiques électroniques du réseau des bibliothèques de l'UCA et du CNRS (BibCNRS/bib SHS).
- Accompagner les chercheurs vers les instruments bibliographiques nécessaires à une recherche avancée en lettres et sciences humaines.

Soutien à la recherche (mission commune à la plateforme ArchiTeX)

- Collaborer à des actions de recherche dans leurs aspects documentaires (recherches bibliographiques, plan de gestion de données, formats et standards de métadonnées).
- Susciter des projets de recherche portant sur les collections spécialisées de la MSH.
- Participer à des formations d'initiation à la recherche notamment dans le cadre de l'école doctorale LLSH.
- Assurer un rôle d'expertise pour la gestion de la documentation présente dans les laboratoires de recherche de la MSH.

Science ouverte (mission commune à la plateforme ArchiTeX)

- Contribuer au développement de la science ouverte en appliquant les principes du FAIR pour ses activités documentaires.

- Promouvoir l'accès ouvert des publications scientifiques de la MSH en coordonnant la collection HAL de la MSH et en collaborant avec la mission Science ouverte de l'UCA pour accompagner les laboratoires dans la mise en œuvre des principes de la science ouverte.¹

Innovation, expérimentation, recherche

La bibliothèque se veut un lieu d'innovation et d'expérimentation des outils et des services à destination des chercheurs, en particulier des outils numériques d'appui à la recherche. Appuyée sur la plateforme ArchiTeX (humanités numériques) et en coopération avec le service du centre de documentation numérique de l'UCA, elle explore et teste les nouveaux outils disponibles dans le domaine de l'information scientifique et technique et de l'informatique documentaire.

Son équipe contribue à des projets de recherche dans les domaines de l'histoire du livre et de la gestion des collections.

Réseaux

- Coopérer avec le réseau des bibliothèques universitaires de l'UCA
- Participer aux projets collectifs impulsés par le RnMSH
- Favoriser les échanges avec des établissements de même nature en particulier les bibliothèques spécialisées de l'université et de la région de Clermont-Ferrand et avec les réseaux professionnels
- S'inscrire dans les réseaux documentaires nationaux (Abes, réseau des MSH, Collex-Persée, Humanum...) en contribuant notamment aux catalogues collectifs nationaux (SUDOC, Calames)

Les publics

La bibliothèque accueille principalement :

- Les chercheurs des laboratoires de la MSH ;
- Les personnels de la MSH ;
- Les chercheurs invités des laboratoires ;
- Les étudiants avancés, à partir du master, et notamment les doctorants ;
- Toute personne susceptible de recourir à ses collections à des fins de recherche.

4. Les collections

Elles se répartissent entre les collections générales, un fonds d'ouvrages de référence, en plusieurs fonds spécialisés (corpus) et des fonds de recherche. Les fonds sont référencés au niveau national dans les catalogues collectifs (Sudoc pour les imprimés et Calames pour les archives) et local dans le catalogue de la BU.

Les collections générales

Elles sont issues des collections déposées en 2000 au Centre de documentation par les laboratoires de recherche lors de l'ouverture de la Maison de la Recherche. Ces collections, issues notamment des fonds déposés par le Centre de Recherches Révolutionnaires et Romantiques (CRRR), le Centre de

¹ <https://www.ouvrirlascience.fr/accueil/>

Recherche sur les Littératures Modernes et Contemporaines (CRLM) et l'institut du Massif Central ont été complétées depuis par des acquisitions liées aux programmes de recherche interdisciplinaires de la MSH. Les collections ont été réimplantées autour de grands pôles documentaires : les littératures et la sociopoétique ; l'histoire, l'histoire de l'art, l'histoire religieuse et les territoires ; les sciences sociales et les problématiques interdisciplinaires ; les Humanités Numériques.

Les ouvrages de référence

Ils forment un espace rassemblant environ 680 ouvrages.

Les publications des Presses universitaires Blaise-Pascal

Les publications des Presses universitaires Blaise-Pascal depuis l'origine sont rassemblées à la bibliothèque et constituent un fonds d'environ 400 ouvrages.

Les fonds spécialisés à vocation patrimoniale

Le fonds Révolution

Le fonds Révolution a été constitué en soutien au programme de recherche Therepsicore mené par le Centre d'Histoire Espaces et Culture (CHEC). Il est composé d'une documentation de référence sur l'histoire culturelle de la Révolution française, d'ouvrages sur la question du théâtre sous la Révolution et d'un **ensemble de plus de 300 pièces de théâtre imprimées entre 1789 et 1830.**

Le fonds Bastaire

Il est constitué de deux grands ensembles documentaires : la *Collection Bastaire* et les *archives Bastaire*. Donnée en 2008 à l'Université Blaise Pascal par Jean et Michel Bastaire, la Collection Bastaire rassemble des livres, journaux et revues illustrées de littérature enfantine, publiés en France entre 1850 et 1940. Ce don a été complété quelques années plus tard par le legs de l'ensemble des archives de Jean et Hélène Bastaire, dont leurs bibliothèques personnelles, à l'université. Ces archives, constituées de correspondances, travaux inédits, documents préparatoires, enregistrements, apportent un éclairage complémentaire sur la collection et retracent l'histoire familiale et le parcours de Jean et Hélène Bastaire.

Le fonds Musefrem

Ce fonds rassemble une centaine de documents autour de la question des Musiciens d'Eglise en France à l'époque moderne, rassemblés en appui au programme du même nom.

Les fonds jeunesse

Fruits d'acquisitions menées conjointement par le CELIS et le master CELJG (UFR LCSH), les fonds éditoriaux jeunesse rassemblent *les fonds Ipoméé, Le sourire qui mord, éditions Être, MeMo, Les fourmis rouges, Agrume et Hongfei*, soit 1232 documents en tout. Chaque fonds est consacré à la production d'une maison d'édition. Les fonds illustrent toute la richesse de leur production éditoriale : livres, affiches, jeux, cahiers...

Les fonds jeunesse comprennent également :

- *le fonds EVE (Enfance, Violence, Exil)*, fonds constitué en soutien au programme de recherche du même nom, qui s'intéresse aux paroles d'enfants en situation de guerre et d'exil.
- le fonds Livre aux bébés qui rassemble tous les livres publiés et offert chaque année aux bébés de l'année nés dans le Puy-De-Dôme.
- Le fonds du Grand Prix de l'Illustration qui rassemble tous les albums sélectionnés pour le grand prix du festival de l'Illustration de Moulins.

Les fonds recherche

Ils sont constitués des *fonds Pacsen, Grimm et du fonds du programme InteRRsoc*, soit près de 200 ouvrages. Ces fonds ont été rassemblés en soutien aux programmes de recherche du même nom. La bibliothèque a en effet vocation à réunir des fonds documentaires en appui aux programmes de recherche soutenus par la MSH.

Les mémoires du département d'Histoire

Environ 2000 travaux de recherche (mémoires de DES, maîtrise, master) du département d'Histoire depuis les années 1950 sont conservés à la bibliothèque.

5. Le développement des collections d'imprimés

La politique documentaire de la MSH s'inscrit au sein des réseaux documentaires de l'université Clermont Auvergne et de l'agglomération Clermontoise. Les collections sont développées en complémentarité avec les unités documentaires à proximité (BU Lettres et Droit notamment) et en liaison avec les bibliothèques spécialisées dont les thématiques sont complémentaires. La bibliothèque de la MSH a vocation à développer des collections d'un niveau de recherche avancée.

Couverture chronologique et disciplinaire

Pour les domaines relevant du fonds général, les collections sont mises à jour par des acquisitions courantes suivant l'actualité éditoriale. Des acquisitions rétrospectives sont possibles pour les programmes et fonds spécialisés et sur demande expresse des porteurs de projets.

Domaines d'acquisitions du fonds général

- **Ouvrages sur l'interdisciplinarité en sciences humaines ;**
- Actualité des ouvrages de références en sciences humaines et sociales ;
- Actualité éditoriale en SHS en appui aux projets de recherche de la MSH et à la programmation culturelle ;
- Archivistique, humanités numériques, édition en sciences humaines ;
- Géomatique ;
- Sociopoétique ;
- Histoire de l'université/des universités.

Domaines d'acquisitions pour les fonds spécialisés et fonds patrimoniaux

- Histoire culturelle de la Révolution en lien avec le CHEC ;
- Histoire du livre et des pratiques de lecture, littérature populaires, culture médiatique (documentation additionnelle Collection et archives Bastaire) ;
- Écologie chrétienne (documentation additionnelle archives Bastaire) ;
- Etudes péguystes et claudéliennes (documentation additionnelle archives Bastaire) ;
- Nouveautés des PUBP ;
- Production éditoriale des fonds éditoriaux pour la jeunesse.

Procédure d'acquisition et modes d'entrée

Acquisitions payantes

Les achats documentaires sont financés par le budget de la MSH et sur les budgets de projets de recherche, à l'exception des fonds éditoriaux pour la jeunesse dont les acquisitions sont financées par le CELIS et l'UFR LCSH.

Les acquisitions sont faites sur la base d'une veille documentaire effectuée à partir de sources variées : presse et éditeurs spécialisés (éditions universitaires), échanges avec les personnels de la MSH et listes d'achats fournies par les porteurs de projets.

Dons

Certains documents sont également acquis suite à des propositions de dons de particuliers voire de professionnel (ex. éditeurs). Les propositions de dons sont d'abord expertisées par des chercheurs spécialistes du domaine, puis étudiées par le conseil de laboratoire au regard des axes de développements du centre de documentation et des axes de recherches de la MSH. Elles font ensuite l'objet d'une procédure de validation par les instances de l'université (conseil d'administration).

La bibliothèque peut accueillir la documentation personnelle (bibliothèque et archives) de chercheurs ayant marqué l'histoire de la recherche à Clermont-Ferrand.

Supports, types de documents, exemplaires, langues

Supports et types de documents

La bibliothèque acquiert principalement des documents physiques dont une majorité sont des imprimés. Elle peut toutefois enrichir ses collections par des documents en format électronique (mémoires de master ou thèse en format PDF). Les abonnements en ligne aux revues et bases de données font l'objet d'acquisitions gérées au niveau des tutelles de la MSH (UCA ou CNRS). Les périodiques papiers présents dans les collections de la MSH sont liés aux fonds de recherche et fonds patrimoniaux et ne sont pas appelés à se développer.

Dans le cadre de l'accueil de fonds d'archives, d'autres types de documents peuvent entrer dans les fonds (manuscrits, tapuscrits, photographies sur tous les supports, objets, éphémères...)

Exemplaires

Les acquisitions se font en un seul exemplaire.

Langues d'acquisition

Le français est la langue prioritaire mais la bibliothèque peut acheter des ouvrages en langue étrangère pour les fonds de recherche et les fonds spécialisés, surtout si ces ouvrages sont demandés par les porteurs de projets.

Les modes de conservation et le désherbage

Politique de conservation

La bibliothèque a une mission de conservation pour les ouvrages des fonds spécialisés et patrimoniaux et les documents anciens. Les ouvrages relevant de ces collections à vocation patrimoniale font l'objet d'une politique de signalement, de conservation et de mise à disposition spécifique (consultation sur place). Les documents en plusieurs exemplaires relevant de ces fonds ne sont pas désherbés.

Critères de désherbage

La bibliothèque met en œuvre une politique raisonnée de désherbage des collections générales. Les ouvrages en double sans particularités d'exemplaire ou abîmés sont donnés ou pilonnés ainsi que les ouvrages n'entrant pas dans le champ de ses domaines documentaires. Les autres fonds ne sont pas désherbés.

6. Le développement des collections d'archives

La bibliothèque de la MSH accueille des fonds d'archives, corpus documentaires liés aux axes de recherche. Deux types de fonds d'archives peuvent être conservés : les fonds d'archives privées et les fonds d'archives de la recherche. L'université dispose d'un pôle « archives » chargé de gérer les archives publiques de l'établissement avec lequel la MSH collabore.

Fonds d'archives privées

Ils sont constitués grâce aux dons qui ont accompagné la constitution des fonds spécialisés. Le plus volumineux d'entre eux est le fonds d'archives Jean et Hélène Bastaire (120 ml).

Collecte et accroissement :

La bibliothèque de la MSH est susceptible d'accueillir des dons ou des legs d'archives privées à partir du moment où ces fonds rentrent dans ses axes de développement des collections, notamment dans les domaines de l'histoire de l'édition, des littératures et cultures populaires, des littératures de jeunesse. Des fonds d'archives privées, servant de corpus de recherche à des membres des laboratoires hébergés par la MSH sont également susceptibles d'être acceptés.

Toute proposition de don ou de leg fait l'objet d'une expertise menée conjointement par plusieurs spécialistes du domaine du fonds. La proposition fait ensuite l'objet d'une approbation par les instances de la MSH et par celles de l'Université.

Traitement, conservation, consultation :

Le traitement des fonds d'archives du centre de documentation de la MSH obéit aux normes archivistiques en vigueur. Les fonds sont conservés dans un espace réservé du centre de documentation. Ils sont accessibles sous condition d'autorisation sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture du centre de documentation.

Signalement et valorisation

Les fonds d'archives sont décrits au format EAD et leur inventaire est publié dans Calames (catalogue collectif des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur). Ils peuvent faire l'objet d'une numérisation totale ou partielle. Tout projet de numérisation d'archives est lié à un projet de recherche.

L'accueil des fonds d'archives s'appuie sur la plateforme ArchiTex qui prend en charge l'hébergement des données dans des entrepôts spécialisés conformes aux principes de FAIR.

7. L'accès aux collections et leur valorisation

Les différents modes d'accès

La bibliothèque est accessible à toute personne intéressée par ses fonds. Elle est ouverte du lundi au vendredi. Le prêt des collections générales est possible pour tout étudiant, enseignant, chercheur et personnel de l'université, inscrit au préalable au réseau des bibliothèques universitaires de l'Université Clermont Auvergne. Pour les lecteurs non étudiants et non personnels de l'UCA, l'inscription se fait au bureau d'accueil du centre de documentation. L'accès aux collections est en accès libre pour tout le fonds général et en accès indirect pour les fonds spécialisés et les fonds d'archives.

Accès en ligne aux ressources électroniques

L'accès aux ressources électroniques de l'UCA est réservé aux membres de l'établissement. Pour le public extérieur, l'accès est possible sur les trois postes informatiques du centre de documentation.

L'accès aux ressources du CNRS est réservé aux membres du CNRS mais la recherche sur BiblioSHS peut être effectuée par le personnel du centre de documentation.

La valorisation des collections

Catalogues/ Description des fonds dans le CCFR

Les collections sont signalées dans le catalogue du réseau des bibliothèques universitaires clermontoises (ce grâce au système de gestion documentaire ALMA, de la société Ex-Libris, mis en place en 2018) et dans le catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur (SUDOC). Les fonds spécialisés à vocation patrimoniale font l'objet d'un signalement spécifique à la fois dans le SUDOC (signature de fonds) et dans le CCFR (Catalogue Collectif de France).

Numérisation et bibliothèque numérique

La valorisation des collections passe également par une politique de numérisation en coopération avec le service de numérisation de la BU de l'UCA. Deux ensembles documentaires sont concernés : les ouvrages épuisés des Presses de l'université Blaise-Pascal et les ouvrages de la collection Bastaire, libres de droit. Pour financer les campagnes de numérisation, le centre de documentation répond aux appels à projet des opérateurs nationaux (Abes, CollEx-Persée...). La politique de numérisation a pour objectif de faire connaître les ressources documentaires auprès des chercheurs et d'en faciliter l'accès.

Site internet et carnets de recherche

Les collections sont présentées sur le site internet de la MSH ainsi que sur les Carnets de recherche Hypothèses gérés par la bibliothèque. Ces derniers permettent notamment la présentation des actualités de la recherche liée aux collections spécialisées ainsi que des focus sur les documents les composant.

- [Convergences](#) : carnet de recherche du centre de documentation
- [Les Carnets Jean Bastaire](#) : actualités documentaires et de recherche autour du fonds Bastaire
- [Lilij](#) : Livre et littératures de jeunesse à l'UCA

Expositions

Les expositions organisées en lien avec la bibliothèque de la MSH participent également d'une meilleure visibilité des collections.

Lien avec les formations en métier du livre

La bibliothèque de la MSH entretient des liens étroits avec les formations en métiers du livre proposées au sein de l'institut LLSHS. L'accueil d'étudiants stagiaires et l'encadrement de travaux d'étudiants contribue également à faire connaître la bibliothèque de la MSH au sein de la communauté universitaire et permet de mener à bien des travaux ponctuels de valorisation des ressources documentaires.

Le partenariat avec le Gis CollEx-Persée

En 2020, la bibliothèque a été labellisée Collection d'Excellence pour la recherche avec la collection Bastaire. Cette labellisation a permis d'être éligible en 2022 d'un projet CollEx-Persée : le projet ICB : « Itinéraires de la Collection Bastaire ». Des enfants lecteurs aux collectionneurs amateurs : exploration des territoires de la culture populaire ». L'objectif documentaire est de numériser une partie de la collection et des archives et de rendre ce matériel disponible pour la recherche. Le projet scientifique consiste à étudier le processus de constitution d'une collection en montrant le cheminement de l'enfant lecteur au collectionneur amateur et à l'écrivain spécialisé.